



Dossier de presse

Les IUT : 50 ans de réussite

Lundi 5 décembre 2016
Cité des Sciences et de l'Industrie
30 avenue Corentin-Cariou – 75019 Paris
Métro ligne 7 – Porte de la Villette

Contact presse
communication@iut.fr
Tel +33 (0)1 57 27 94 77
www.iut.fr • [Follow@lesIUT](#)
Rédaction Gaëlle Talbot

Sommaire

Communiqué de presse : Les IUT ont 50 ans !	3	L'international : la méthode IUT s'exporte	20
Le mot du président	5	Un modèle reproduit à l'étranger	21
1966-2016 : Un demi-siècle en 6 dates clés	6	Un accueil adapté des étudiants étrangers pour assurer leur réussite	22
Une formation au plus près des besoins des entreprises	8	Eurashe : un réseau européen pour valoriser les formations IUT à l'international	22
Des diplômés en adéquation avec le marché de l'emploi	9	Les IUT : acteurs de la recherche et de l'innovation	23
Pour l'avenir : un parcours en trois ans.....	10	Les enseignants-chercheurs des IUT	24
Un recrutement diversifié	11	Les IUT incubateurs de recherches appliquées	25
Admission Post-Bac campagne 2016	12	Une fondation pour pérenniser l'excellence	26
Un partenariat pédagogique puissant avec les entreprises	13	50 objectifs d'avenir pour un IUT toujours plus performant	28
Une fabrique d'entrepreneurs : Créa-IUT et le statut d'étudiant entrepreneur.....	14	Annexes	30
La réussite étudiante au cœur du système IUT	15	Parcours technologique du grade de licence en IUT	31
Réussite académique établie : 73% de réussite en deux ans	16	50 objectifs des IUT	34
Une insertion professionnelle forte	18		
13 ^e enquête nationale et annuelle sur le devenir des diplômés de DUT en 2013	19		

Les IUT ont 50 ans !

Lundi 5 décembre à 17h à la cité des sciences et de l'industrie (211, avenue Jean Jaurès, Paris), les Instituts universitaires de technologie (IUT) fêtent leurs 50 ans en présence de :

- **Bernard LICKEL**, président de l'Assemblée des Directeurs d'Institut Universitaire de Technologie (ADIUT), directeur de l'IUT Robert Schuman de l'Université de Strasbourg ;
- **Jean-Paul VIDAL**, président de l'UNPIUT (Union Nationale des Présidents d'Institut Universitaire de Technologie), président de l'IUT d'Allier ;
- **Thierry MANDON**, secrétaire d'état auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche chargé de l'enseignement supérieur de la recherche ;
- **Najat VALLAUD-BELKACEM**, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Plus de 900 personnes (étudiants, enseignants, dirigeants d'entreprise, institutionnels et politiques) seront présentes. Ensemble, elles retraceront l'histoire des IUT, témoigneront de leur rôle fort dans la démocratisation de l'enseignement supérieur (41,2% de boursiers en 2016*), l'accompagnement du développement économique par la formation de techniciens supérieurs et de cadres intermédiaires, de la culture de la diversité dans les IUT aussi bien dans le recrutement de ses étudiants et de ses équipes pédagogiques (30% d'intervenants extérieurs), que dans les parcours et devenir de ses diplômés (31% en emploi et 59% en études 2 ans après l'obtention du DUT).

UNE SOIRÉE POUR PARLER D'AVENIR

Un demi-siècle d'existence, c'est une formidable occasion pour parler d'avenir. L'avenir sera le mot clé de cette soirée. Il s'imposera avec deux tables rondes sur les thématiques de « 50 ans après leur création, quelles attentes, quelles ambitions ? » et « Le modèle de formation des IUT, le secret de l'employabilité. Spécificités et enjeux ». Il accompagnera les témoignages d'étudiants qui émailleront la soirée pour attester de leur réussite et du dynamisme des IUT.

Enfin, il invitera les participants à se projeter encore plus avant avec les 50 propositions d'avenir des IUT pour :

- Accompagner l'étudiant vers l'emploi ;
- Favoriser la réussite, innover par la pédagogie active et s'adapter à tous les publics ;
- Affirmer la place sociétale et technologique des IUT ;
- Encourager l'ouverture à l'international ;
- Former à et par le numérique ;
- Asseoir la place des IUT dans la recherche universitaire ;
- Améliorer la visibilité des IUT.

Afin que l'IUT dispense une formation encore plus performante et toujours en adéquation avec les besoins de compétences des entreprises.

* Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information AGLAE (extractions au 15 mars N+1)

CHIFFRES CLÉS EN 2016

- 113 IUT sur le territoire français
- 24 spécialités de Diplôme universitaire de technologie (DUT)
- 692 départements d'enseignement
 - 425 départements pour le secteur secondaire
 - 267 départements pour le secteur tertiaire
- 147 500 étudiants
 - 116 803 en DUT
 - 31 235 en Licence professionnelle
 - 20% des étudiants en alternance
- 1,8 millions de diplômés
- Moins de 5 mois pour trouver le premier emploi
- 83% des diplômés en poste 9 mois après le DUT (dont 65% en CDI)
- 5994 enseignants-chercheurs

À PROPOS DES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

L'IUT, composante interne de l'université, pratique aussi bien des activités de formation que de recherche. Son originalité tient à son approche professionnalisante, et à sa relation étroite avec les acteurs socio-économiques. Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des chargés de cours issus des milieux professionnels. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat y reçoivent un enseignement supérieur sur deux ans leur donnant accès au diplôme national universitaire de technologie (DUT). Depuis l'année 2000, ils peuvent également suivre un cursus en licence professionnelle (Bac+3).

À PROPOS DE L'ASSEMBLÉE DES DIRECTEURS D'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (ADIUT)

L'assemblée des directeurs d'IUT regroupe l'ensemble des directeurs d'IUT. Elle est un interlocuteur privilégié du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la Conférence des présidents d'université (CPU) et des organisations professionnelles et syndicales.

L'ADIUT compte 7 commissions qui permettent de mobiliser toutes les compétences du réseau des IUT. Chacune de ces commissions, pilotée par un vice-président, développe des projets en cohérence avec la stratégie du réseau.

Depuis 2015, l'ADIUT est présidée par Bernard Lickel, directeur de l'IUT Robert Schuman de l'Université de Strasbourg.

En savoir plus : [http://www.iut.fr/le-reseau-des-iut/les-structures-du-reseau/1-assemblee-des-directeurs-\(adiut\).html](http://www.iut.fr/le-reseau-des-iut/les-structures-du-reseau/1-assemblee-des-directeurs-(adiut).html)



Le mot du président

LES IUT : UN CONCENTRÉ DE JEUNESSE.

Les IUT ont 50 ans. Maturité, sérénité, mais aussi liberté, enthousiasme et dynamisme sont sans aucun doute les qualités qui caractérisent aujourd'hui nos établissements. Car depuis 1967, ils ont su évoluer et s'adapter remarquablement à leur environnement, portés avec élan par les équipes et par la jeunesse qui emplit ses murs.

UNE ÉVOLUTION EN NOMBRE : 13 instituts sont créés en 1966, ils sont actuellement 113 implantés sur plus de 200 sites. Où que vous soyez en France vous trouverez toujours un IUT près de chez vous.

UNE ÉVOLUTION DES ENSEIGNEMENTS : avec une remise en question permanente de la pédagogie, du contenu de nos formations pour s'adapter aux évolutions de nos publics, à la mutation technologique et numérique.

UNE ÉVOLUTION STRUCTURELLE ET SOCIALE : une adaptation toujours renouvelée à notre environnement universitaire et au contexte socio-économique. Dès leur création, ils accompagnent le développement économique en formant des techniciens supérieurs et cadres intermédiaires. Dans les années 80, ils s'inscrivent dans la logique de maillage territorial en offrant un service public de proximité. À la fin des années 2000, les IUT développent une offre variée de professionnalisation à bac +3 avec la Licence professionnelle. Ces dernières années les IUT répondent présents en proposant un débouché naturel aux baccalauréats technologiques. Pendant toutes ces années, l'IUT est devenu un acteur incontournable et fort de la démocratisation de l'Enseignement Supérieur.

Mais notre évolution doit se poursuivre et nos projets sont nombreux : développer la formation continue, l'alternance, les relations internationales, de nouveaux parcours de formation sur 3 ans... Sur ce chemin, continuons à valoriser nos démarches pédagogiques qui font référence et à cultiver la diversité : publics, équipes pédagogiques, parcours et devenir des diplômés.

Pour tout ce chemin parcouru et pour celui qu'il nous reste à parcourir, je tenais à remercier tous les acteurs engagés dans nos instituts et particulièrement nos étudiants, toutes ces forces vives qui reviennent chaque année étudier dans nos murs et donner vie et dynamisme à nos IUT. C'est grâce à eux que nous gardons toute notre jeunesse...

Les IUT ont 50 ans, certes, mais tous nos étudiants, eux, n'ont pas pris une ride !

Bernard Lickel
Président de l'ADIUT

1966-2016 : un demi-siècle en 6 dates clés

EN 1965, 4 DÉPARTEMENTS EXPÉRIMENTAUX sont créés à Rouen (spécialité chimie), Nancy (spécialité biologie appliquée), Paris (spécialité électronique) et Toulouse (spécialité construction mécanique). Les méthodes d'enseignement et les objectifs employés préfiguraient la création officielle un an plus tard des Instituts universitaires de technologie.

LE 7 JANVIER 1966, LES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE SONT CRÉÉS (décret n°66-27). Sept mois plus tard, 14 IUT sont créés par le décret n°66-653 (30 août 1966) dans les villes de Bordeaux, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes (Angers), Orléans, Paris (Orsay et Cachan), Poitiers, Reims, Rennes, Rouen et Toulouse. Ils répondent à un besoin de cadres intermédiaires de l'économie française en proposant un diplôme professionnalisant en 2 ans après le baccalauréat : le Diplôme universitaire de technologie (DUT).

LE 13 SEPTEMBRE DE LA MÊME ANNÉE, UNE LISTE DE 8 SPÉCIALITÉS à enseigner **EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE EST FIXÉE PAR ARRÊTÉ** :

- Construction mécanique ;
- Électronique, télécommunications et automatisme ;
- Énergétique, électrotechnique ;
- Informatique ;
- Gestion des entreprises ;
- Biologie appliquée ;
- Chimie ;
- Génie civil.

En 1970, 49 IUT sont créés ainsi que 15 des 24 spécialités existant aujourd'hui.

EN 2000, L'OFFRE DE FORMATION DES IUT SE DIVERSIFIE : LA LICENCE PROFESSIONNELLE APPARAÎT. Les IUT portent aujourd'hui 60 % des licences professionnelles. Elles représentent 1/5 des effectifs inscrits dans les IUT.

2005, L'HARMONISATION DU SYSTÈME EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR met en place le LMD : licence (bac+3), Master (bac+5), Doctorat (bac+8). **LE DUT** subsiste aux côtés de ces nouveaux grades européens, mais **IL EST RÉFORMÉ PAR L'ARRÊTÉ DU 3 AOÛT 2015 POUR UNE MEILLEURE LISIBILITÉ AU NIVEAU EUROPÉEN.** Il est désormais semestrialisé, et s'inscrit dans le système des ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System). L'obtention du DUT offre à son titulaire 120 crédits ECTS. Durant cette même année, les IUT voient :

- leurs programmes fixés par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis de la commission pédagogique nationale ;
- la mise en place du Projet personnel et professionnel (PPP). Ce projet individuel a pour objectif de mettre en adéquation les souhaits professionnels immédiats et futurs des étudiants avec leurs aspirations personnelles, capacités et axes de progrès afin de construire un parcours de formation cohérent avec le métier choisi. Il repose sur une réflexion et un fort investissement personnel de l'étudiant en matière de recherche documentaire et de connaissance de soi. LE PPP entre dans le domaine des projets tuteurés.

EN 2014, LES IUT ENTRENT DANS LE NOUVEAU SYSTÈME D'AUTONOMIE BUDGÉTAIRE DES UNIVERSITÉS (Décret n°2014-825 du 21 juillet 2014 relatifs aux contrats d'objectifs et de moyens des IUT).

En 2016, le territoire national compte :

- 113 IUT ;
- 24 spécialités de Diplôme universitaire de technologie (DUT) ;
- 692 départements d'enseignement ;
 - 425 départements pour le secteur secondaire
 - 267 départements pour le secteur tertiaire
- 147 500 étudiants ;
 - 116 803 en DUT
 - 31 235 en Licence professionnelle
- 20% des étudiants en alternance
- 1,8 millions de diplômés.

Nombre d'inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) au 15 janvier 2016 :

- En DUT : 1 407 (1,2% des inscrits en DUT)
- En LP : 2 458 (7,9% des inscrits en LP)



Une formation au plus près des besoins des entreprises

Contact presse
communication@iut.fr
Tel +33 (0)1 57 27 94 77
www.iut.fr • [Follow@lesIUT](#)



Des diplômes en adéquation avec le marché de l'emploi

LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT) sont délivrés au bout de deux ans. Ce diplôme national est ouvert à tous les titulaires du baccalauréat français, son équivalent ou par validation des acquis de l'expérience.

Il est composé de 1620 à 1800 heures d'enseignement théorique et pratique. Elles sont réparties sur 60 semaines entre des travaux personnels organisés sous forme de projets tuteurés d'une durée hebdomadaire moyenne de 5 heures, et un stage en entreprise de 10 semaines minimum.

Ses programmes sont définis pour chacune des spécialités, par des Commissions pédagogiques nationales (CPN) composées de représentants des entreprises, de salariés, d'enseignants et de représentants du Ministère. Pour assurer une meilleure intégration dans le tissu économique régional, ces programmes peuvent être adaptés localement dans la limite de 20% du volume horaire total.

L'école ne m'intéressait pas tellement jusqu'au jour où, au lycée, une conseillère d'orientation qui m'interrogeait sur mes passions m'a dit : il existe une formation qui s'appelle le DUT SRC, à Laval, où tu vas pouvoir faire tout ce que tu aimes ! {...} Ça a été comme un choc thermique, je passais d'un coup d'une terminale S généraliste et abstraite à un univers ultra pragmatique : aujourd'hui encore cela me permet de bien percevoir les métiers de mes différents collaborateurs. Nous étions une promotion incroyable : 25 étudiants issus d'horizons très variés qui regroupions nos compétences plusieurs fois par an autour de projets concrets. J'y ai passé les deux meilleures années de ma vie étudiante ! Cette formation « couteau suisse » nous a ouvert des horizons à tous. Elle a constitué un super socle sur lequel nous nous sommes appuyés pour approfondir chacun un domaine.

Julien Hervouët, PDG start-up iAdvize (Nantes), titulaire d'un DUT Services et réseaux de la communication

LA LICENCE PROFESSIONNELLE est ouverte aux titulaires d'un bac+2 et par validation des acquis. D'une durée d'un an, elle comporte 450 heures de cours, travaux dirigés ou pratiques, ainsi qu'un stage en entreprise de 12 à 16 semaines. Les licences professionnelles sont regroupées en 8 domaines :

- Agriculture, pêche, forêt et espaces verts ;
- Communication et information ;
- Échange et gestion ;
- Génie civil, construction, bois ;
- Mécanique, électricité, électronique ;
- Production et transformations ;
- Services aux collectivités ;
- Services aux personnes.

Ses programmes sont définis en étroite collaboration avec le monde professionnel pour garantir aux diplômés une capacité professionnelle immédiate et un potentiel d'évolution.

LES BLOCS DE COMPÉTENCES : 30 JOURS POUR SE QUALIFIER

Déployée en septembre 2016, les blocs de compétences constituent une offre de formation qualifiante inédite : en 30 jours, les étudiants sont formés à un métier pour accéder facilement à un secteur qui recrute.

120 blocs de compétences ont été ainsi identifiés dans les programmes des DUT. Regroupés par spécialités, chaque bloc est devenu une formation qualifiante à part entière répondant à des compétences professionnelles et à un besoin de recrutement identifié sur le territoire.

Par exemple, les blocs Comptabilité Fiscalité et Gestion de la paie ont vu le jour pour la spécialité « Gestion des entreprises et des administrations ». Chaque bloc est devenu une formation qualifiante à part entière pour nos métiers : un comptable ou un gestionnaire de paie.

Moulay-Driss Benchiboun, vice-président de l'ADIUT en charge de la formation continue et de l'alternance.

Les blocs de compétences sont capitalisables grâce à un système de crédits. Ces derniers peuvent être utilisés dans le cadre d'une Validation des acquis et de l'expérience (VAE).

Ainsi, l'étudiant gère sa formation en fonction de son rythme, de son potentiel et de ses moyens financiers.

Cette offre est ouverte :

- aux demandeurs d'emploi, pour se former et trouver un poste rapidement,
- aux salariés pour affiner leurs compétences, monter en qualification, accéder à une reconversion ou même à un diplôme, et également
- aux étudiants en situation de décrochage à l'Université d'acquérir des compétences professionnelles et le cas échéant, se réorienter facilement.

D'après l'enquête sur le devenir de nos diplômés de DUT en 2013 :

- 3% des diplômés étaient salariés avant de rentrer en DUT
- 1% des diplômés étaient demandeurs d'emploi avant de rentrer en DUT

Pour l'avenir : un parcours en trois ans

Les IUT proposent d'ouvrir dès 2017, à titre expérimental, un parcours technologique du grade de licence garantissant aux étudiants ayant validé leur DUT l'accès à une licence professionnelle du réseau IUT. Il permettra de répondre aux besoins croissants des branches professionnelles en cadres intermédiaires, tout en garantissant à tout étudiant en IUT l'accès au grade de licence.

Cursus

« 3 dont 2 » en bref

Acquisition d'une véritable expérience professionnelle et un accompagnement vers l'emploi :

- Alternance pour tous en dernière année
- Accompagnement individualisé de l'étudiant dans son projet professionnel

Un cursus exigeant et sécurisé jusqu'au grade de licence, labellisé par le réseau Français des IUT

- Obtention du DUT qui donne accès à la LP
- Suivi personnalisé des compétences
- Développement des passerelles

Un recrutement diversifié

- Privilégier les baccalauréats technologiques
- Accueillir les étudiants en réorientation
- Mettre en place des entrées en cours de cursus avec un accompagnement adapté

Une pédagogie par la technologie pour l'acquisition de savoirs académiques et de compétences professionnelles

- Évaluation centrée sur les compétences
- Pédagogie active

Des valeurs d'engagement et d'ouverture

- Engagement solidaire des étudiants
- Ouverture internationale.

Retrouvez le cursus en annexe.

Un recrutement diversifié

EFFECTIFS EN DUT

116 803*



61 %

39 %



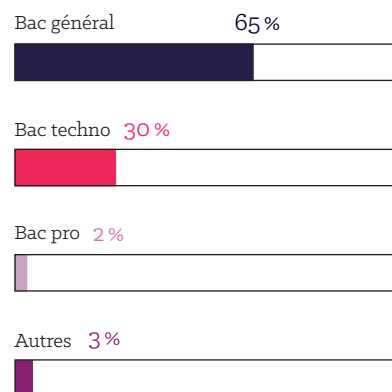
42 %
Secondaire



58 %
Tertiaire

NOUVEAUX ENTRANTS EN DUT

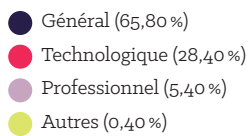
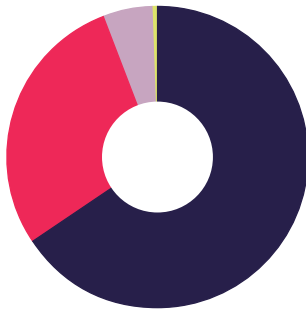
51 359



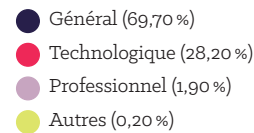
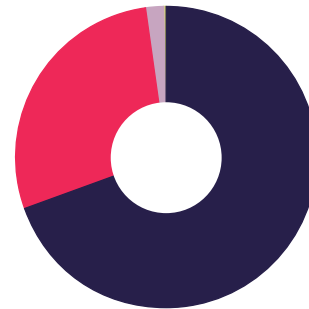
* Données : 2016

Admission Post-Bac campagne 2016

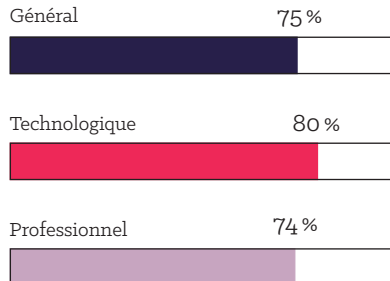
Les candidatures



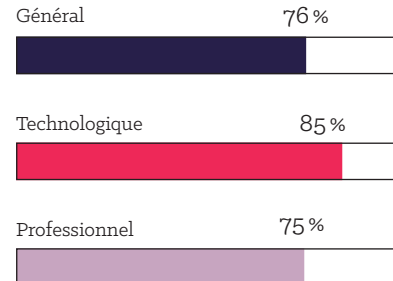
Les admis



Part de candidats néo-bacheliers



Part d'admis néo-bacheliers



Capacité d'accueil

62 924



Places à pourvoir

58 440

Candidats
en réorientation

24 %



Admis en
réorientation

22 %



Taux de pression

13,6 candidatures
reçues pour une place

Taux de classement

53 % des
candidatures retenues

Taux de vœux 1

17 % des vœux
en DUT sont des vœux 1

Un partenariat pédagogique puissant avec les entreprises

La pédagogie de l'IUT est basée sur le binôme entreprise/IUT. Ce puissant partenariat entre en action dès la conception de la formation, et intervient tout au long de son exécution.

C'est le gage de formations et de compétences en adéquation avec les besoins du monde socio-économique, et par conséquent d'une insertion professionnelle facilitée des diplômés.

LES STAGES : l'école de l'entreprise

L'étudiant effectue, dans le cadre de ses études, un stage d'une durée minimale de 10 semaines pour un DUT, et de 3 à 6 mois pour une licence. Occasion unique pour l'étudiant d'être à l'école de l'entreprise, ce stage constitue une période d'observation privilégiée pour l'entreprise qui souhaite embaucher un nouveau collaborateur. Il donne lieu à un rapport de stage et une soutenance orale, indispensables pour l'obtention du diplôme dont l'évaluation sera effectuée à la fois par l'entreprise et l'IUT.

LES PROJETS TUTEURÉS POUR UNE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Mise en situation professionnelle, les projets tuteurés permettent aux entreprises de développer leur capacité d'innovation. De plus, ils préparent l'étudiant à son activité future.

Chaque projet, formalisé par un cahier des charges élaboré avec l'entreprise, est réalisé par un petit groupe d'étudiants sur tout ou partie de l'année universitaire. Son suivi est assuré par un enseignant.

LA VALEUR AJOUTÉE DES PROFESSIONNELS DANS LES FORMATIONS

La pédagogie des IUT s'appuie également sur l'expérience des professionnels qui viennent partager avec les étudiants leurs compétences. Les cas pratiques, issues directement du terrain, sont un des atouts des formations dispensées dans les IUT. Ainsi, à la théorie s'ajoutent des situations qui illustrent des problématiques que les diplômés du DUT ou de la licence professionnelle seront amenés à rencontrer et à résoudre dans leur vie professionnelle. La complémentarité du corps professoral enseignants, enseignants-chercheurs et vacataires issues du monde socio-professionnel est une forme supplémentaire de la relation entre les IUT et les entreprises.

Entrer au conseil d'institut de l'IUT de Nancy-Brabois était pour moi une marque de confiance, et un moyen de témoigner ma reconnaissance à ce qu'il apporte aux professionnels. Par exemple sur les 260 collaborateurs de Noremat, 10 % sont titulaires d'un DUT. En tant que membre du conseil et représentant économique, j'entretiens le climat de confiance entre les acteurs de l'IUT et les membres de son réseau. J'ouvre des portes ! Je mets aussi en adéquation les orientations des formations avec les attentes du terrain, avec mon expérience et mes valeurs.

Ce "cocooning" me permet de montrer que formation et entreprise sont deux maillons indispensables l'un à l'autre. J'étais moi-même loin d'imaginer le potentiel de l'IUT en termes de capacités techniques ! Maintenant, je fais la promotion de l'IUT auprès des institutionnels, des dirigeants et des décisionnaires pour leur expliquer ce qui s'y passe. Des complicités se créent entre nos collaborateurs, les enseignants et les étudiants. Lors de la "Journée de l'entrepreneuriat" à l'IUT, je vois des professionnels bluffés par les scénarios que des étudiants peuvent produire en quelques heures. L'IUT pousse à innover. Et il rassure aussi les professionnels sur l'avenir de leurs entreprises.

Jacques Bachmann, Créateur de la société Noremat (260 salariés) à Ludres (54),

Nos programmes sont co-construits avec des entreprises et 20% de leurs contenus sont adaptés au tissu socio-économique local. Autre exemple, nos licences professionnelles sont dotées de « parrains » économiques locaux, nos équipes d'enseignants constituées de 30% d'intervenants extérieurs et idem pour nos conseils d'institut. Tout cela nous permet d'être en phase avec les technologies de demain et avec les futurs besoins en compétences.

Brice Vincent, directeur adjoint de l'IUT Nancy-Brabois.

Une fabrique d'entrepreneurs : Crea-IUT et le statut d'étudiant entrepreneur

CREA-IUT est un dispositif d'aide aux étudiants d'IUT futurs entrepreneurs. Pendant 6 mois, les étudiants sont accompagnés dans leur projet.



Les étudiants vont à la pêche aux consultants, prennent contact avec le tissu économique, qu'ils étudient en profondeur. Ils présentent régulièrement l'état d'avancement de leur travail à une assemblée d'experts afin d'étoffer et/ou valider le projet.

Hervé Le Goff, responsable du dispositif CREA et de la licence professionnelle entrepreneuriat à l'IUT de Quimper et président national de CREA-IUT.

Les étudiants bénéficient ainsi d'une expérience grandeur nature, tandis que le créateur en herbe peut peaufiner son projet et mettre au point un business plan

Né à l'IUT de Quimper il y a 30 ans, le dispositif concerne principalement les filières tertiaires telles que Techniques de Commercialisation (TC) et Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), mais l'objectif est de le dupliquer auprès des DUT du secteur secondaire. CREA-IUT a essaimé, il est désormais présent dans près de 80 établissements en France.

ÉTUDIANT ET ENTREPRENEUR

Dans cette logique d'aide à la création d'entreprise, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a créé le statut d'étudiant entrepreneur. *C'est une première mondiale, se réjouit Hervé Le Goff, elle offre la possibilité à des étudiants de suivre une formation d'une centaine d'heures pour accéder, en plus de son cursus universitaire, à un diplôme d'étudiant entrepreneur.*

Cette formation est mise en œuvre par le réseau des PEPITE (Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat), souvent liés aux IUT. Ce nouveau statut peut aussi être proposé aux étudiants qui ont terminé leur cursus depuis moins de 3 ans.

Cela leur permet de continuer à bénéficier du statut (couverture sociale, transports, restauration...).

Autres avantages : l'étudiant entrepreneur peut remplacer son stage de fin d'études par un travail sur son projet de création ou signer un contrat d'appui avec une structure type incubateur ou pépinière. Il est également accompagné par deux tuteurs, un enseignant et un professionnel de l'entreprise.



La réussite étudiante au cœur du système IUT

Contact presse
communication@iut.fr
Tel +33 (0)1 57 27 94 77
www.iut.fr • [Follow@lesIUT](#)



Une réussite académique établie : 73 % de réussite en deux ans

Les étudiants d'IUT sont 75 % à valider leur premier semestre. Depuis 10 ans, le taux de réussite en 2 ans des étudiants au Diplôme universitaire de technologie est stable :

- 73 % de réussite pour les bacheliers généraux ;
- 54 % pour les bacheliers technologiques ;
- 38 % pour les bacheliers professionnels.

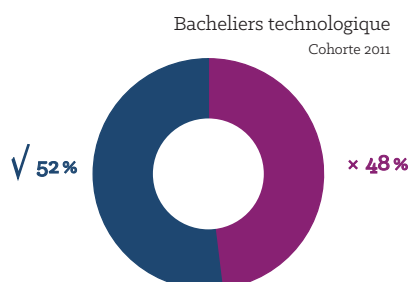
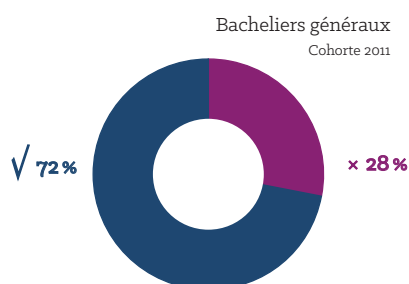
On constate une augmentation du taux de réussite en 3 ans

- 82 % de réussite pour les bacheliers généraux (+9 points) ;
- 67 % pour les bacheliers technologiques (+13 points) ;
- 47 % pour les bacheliers professionnels (+9 points).

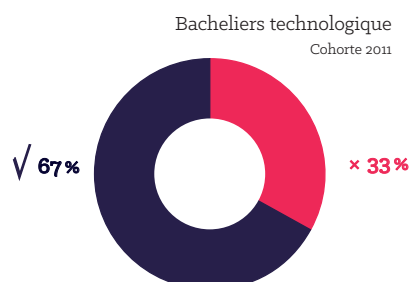
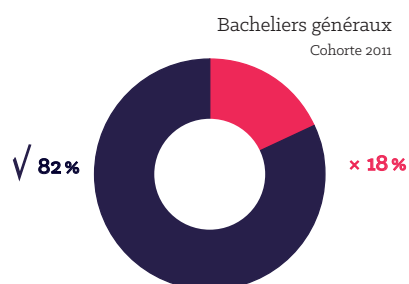


46 679 DUT délivrés en 2014 dont
43 % à des femmes

Réussite au DUT en 2 ans



Réussite au DUT en 3 ans





ALTERNANCE

+ 13%

En 8 ans, le pourcentage de poursuites d'études en alternance a progressé de 13 points : 15 % pour les diplômés 2005, 28% pour les diplômés 2012.

DES SALAIRES SOLIDES

Les salaires des diplômés ne fléchissent pas malgré les difficultés économiques traversées que connaissent les diplômés de 2005 par rapport à ceux de 2012. Le salaire net se maintient à environ 14,00 euros (1500 en comptant les primes).

LICENCE PRO

30% des poursuites d'étude

Depuis 2005, le choix de la licence professionnelle représente 30 % des poursuites d'études post-DUT, et même plus de 70 % lorsque la poursuite d'études n'est que d'une année.

DES BOURSIERS PLUS NOMBREUX

Le pourcentage de boursiers diplômés a augmenté de 4 points en 8 ans (diplômés 2005 à 2012).

ÉTUDES POST-DUT

92% de réussite

Le taux de réussite des études engagée après le DUT, quel que soit le parcours, est supérieur à 92 % pour l'ensemble des diplômés de DUT, depuis 8 ans consécutifs.

Une insertion professionnelle forte

La formation dispensée par les IUT jouit d'une excellente réputation dans le monde économique. En effet, 96% des dirigeants d'entreprise estiment que la formation dispensée par les IUT est une bonne formation, et 79% des directeurs de ressources humaines la disent adaptée aux besoins des entreprises.

Ces déclarations se concrétisent dans les faits :

- Les diplômés de DUT mettent moins de 5 mois pour trouver un premier emploi.
- 83% sont en poste 29 mois après le DUT dont 65% en contrat à durée indéterminée.

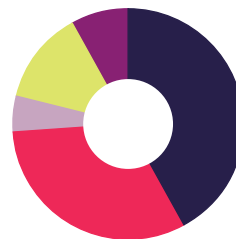
L'IUT ne délivre que des diplômes professionnalisants. De fait, il y a une relation très forte avec le tissu socio-économique. Celle-ci se concrétise notamment par un stage d'études obligatoire de 10 à 16 semaines, ou par alternance. Cette imprégnation permet un taux d'insertion professionnelle de 90%, six mois après l'obtention du diplôme !

Brice Vincent, directeur adjoint de l'IUT Nancy- Brabois.

Les postes de commerciaux que nous proposons sont intéressants parce qu'il y a beaucoup de négociation et des enjeux importants qui peuvent se chiffrer en millions d'euros. Les diplômés d'IUT se démarquent par la qualité de leur formation en technique de vente. Ils ont une aptitude à être de bons vendeurs, très rapidement opérationnels sur le terrain. Beaucoup arrivent chez Michelin pour réaliser une licence en alternance, et dans un grand nombre de cas, ils reçoivent à la fin une proposition d'embauche en CDI.

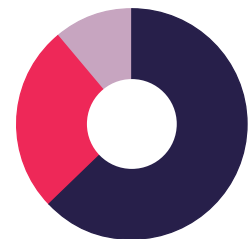
Amaury Paty, responsable relations écoles chez Michelin

Catégorie de l'emploi



- Technicien supérieur (42 %)
- Employé (32 %)
- Ouvrier (5,40 %)
- Autres (13 %)
- Ingénieur (8 %)

Type d'entreprise



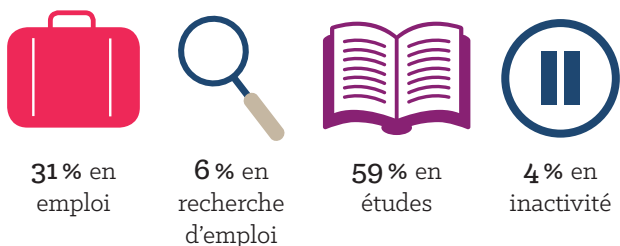
- Privée (63 %)
- Publique (26 %)
- Autres (11 %)

Revenu mensuel net : 1500 €

- 1625€ en Île-de-France
- 1495€ en Province
- 1467€ DUT obtenu en formation initiale
- 1650€ DUT obtenu en alternance

13^e enquête nationale et annuelle sur le devenir des diplômés de DUT en 2013

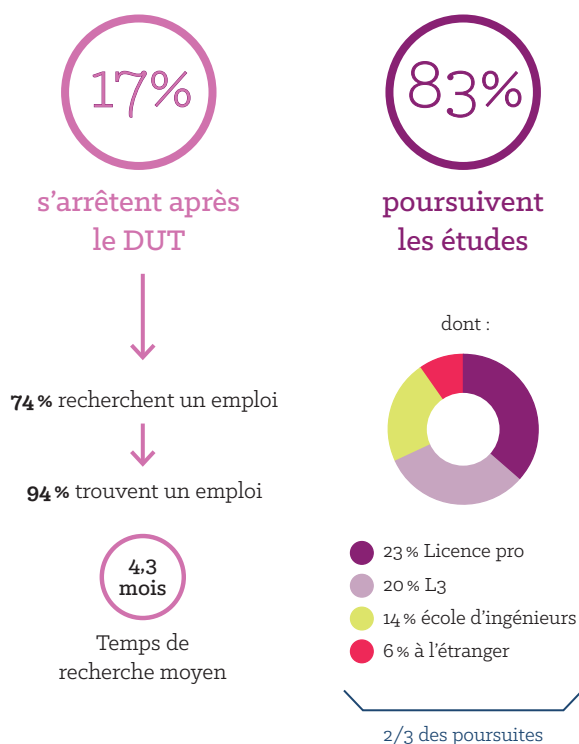
SITUATION DEUX ANS APRÈS LE DUT



L'INSERTION DES DUT À 2 ANS ET DEMI pour ceux qui se sont arrêtés après le DUT et n'ont jamais repris d'études au cours des 2 ans et demi (12% des diplômés)



LES CHOIX L'ANNÉE APRÈS LE DUT



LES PARCOURS SUR 2 ANS ET DEMI

Après le DUT	N+1	N+2	
Licence pro.	→ Marché de l'emploi	→ Marché de l'emploi	= 14 %
Marché de l'emploi	→ Marché de l'emploi	→ Marché de l'emploi	= 12 %
L3	→ Master 1	→ Master 2	= 11 %
École d'ingénieurs	→ École d'ingénieurs	→ École d'ingénieurs	= 10 %



L'International : la méthode IUT s'exporte

Près de 6 000 étudiants de 40 pays sont accueillis chaque année par le réseau des IUT français, avec un taux de réussite de plus de 85%.

Contact presse
communication@iut.fr
Tel +33 (0)1 57 27 94 77
www.iut.fr • [Follow@lesIUT](https://twitter.com/lesIUT)

Un modèle reproduit à l'étranger

En 1990, le Mexique, la Tunisie et le Maroc en plein développement se sont tournés vers **LE MODÈLE DES IUT POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT** à leurs besoins en personnels formés. Des partenariats ont ainsi été créés entre IUT, établissements ou universités autochtones, sous forme de mobilité de stages ou d'enseignants.

Cinq ans plus tard, le savoir-faire des IUT se structure et se répand à l'international.

MEXIQUE

AU MEXIQUE LE PROGRAMME MEXPROTEC est initié. Des Universidades Tecnológicas sont créées sur le modèle des IUT français. Elles seront plus tard étoffées d'une licence professionnelle. « Cette licence m'a ouvert les portes du monde de l'aéronautique. J'ai pu effectuer 3 mois de stage au sein du groupe Safran, aux côtés d'experts de la réparation des moteurs d'avions commerciaux, tout en perfectionnant mon français : cela m'a permis d'être embauché par une filiale du groupe à mon retour au Mexique, tout comme plusieurs de mes camarades, embauchés dans d'autres filiales du groupe à Querétaro » Mario Luiz, licence professionnelle en Production industrielle obtenue en 2014 à l'IUT Hubert Curien d'Epinal.

Mexprotec en chiffre

- Un programme coordonné par l'Assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT) en France et la coordination générale des Universités technologiques et polytechniques au Mexique
- 200 étudiants sélectionnés chaque année parmi 2000 postulants
- plus de 60 IUT français « hôtes » en 2016-2017
- plus de 150 Licences professionnelles en 2016-2017 : chimie - biologie, commerce, électronique, informatique, logistique, mécanique, tourisme, logistique et gestion

EN 2016, l'Adiut est particulièrement active sur le continent africain :

MAROC : UN PROGRAMME D'ACCUEIL COORDONNÉ—touche 300 étudiants depuis la rentrée 2016 ;

ALGÉRIE : quatre IUT viennent de se créer en Algérie ouvrant sur des licences professionnelles avec différentes spécialités, de la gestion administrative à l'hygiène, la sécurité et l'environnement ;

BÉNIN : à la demande du gouvernement béninois, l'ADIUT s'est engagée sur trois volets d'interventions : l'ingénierie pédagogique, le recrutement coordonné ainsi que la mise à disposition des ressources **D'IUT EN LIGNE**. Cette bibliothèque virtuelle, accessible à tous, offre un catalogue de plus de 1400 ressources pédagogiques (cours, travaux dirigés, quiz formatifs,...) pour se former tout au long de la vie. Elle couvre tout le spectre de la formation initiale et continue (www.iutenligne.net).

Un accueil adapté des étudiants étrangers pour assurer leur réussite

UN ACCUEIL COORDONNÉ DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

6000 étudiants étrangers arrivent individuellement en IUT, la plupart issus de Chine et de Thaïlande. Pour donner à ces jeunes les conditions de la réussite et réduire les coûts souvent pris en charge par les familles, l'ADIUT crée en 2003 le premier recrutement coordonné, avec un accueil et un suivi spécifique.

DES CENTRES DE FORMATION POUR LES NON-FRANCOPHONES

Face à l'ampleur des recrutements d'étudiants non francophones, l'ADIUT structure l'accueil de ces jeunes en 2005 en créant dans trois IUT, des centres de diplômes universitaires.

De taille humaine, ces centres accueillent près de 300 étudiants chaque année. En un an, ils leur délivrent une formation linguistique, et les préparent à leur entrée en IUT.

Eurashe : un réseau européen pour valoriser les formations IUT à l'international

En 2007, l'ADIUT rejoint « Eurashe » (European Association of Institution in Higher education), réseau européen regroupant des universités et instituts de formation technologique de 40 pays. Présidé par Stéphane Lauwick, vice-président de l'ADIUT, Eurashe participe à la création de l'espace européen de l'enseignement supérieur (accords de Bologne). Son objectif : valoriser les formations de techniciens et de cadres intermédiaires plus que jamais plébiscitées par les entreprises à l'échelle internationale.

Pendant longtemps, l'internationalisation de l'enseignement supérieur en France se limitait aux institutions de prestige comme Sciences Po, la Sorbonne ou Polytechnique. Les choses changent dorénavant, même si, dans les IUT, nous sommes des gens humbles... Sans faire de la physique quantique, nous faisons avancer les technologies !

Stéphane Lauwick, vice-président de l'ADIUT, Eurashe.

En parallèle, l'ADIUT crée des programmes spécifiques aux grandes entreprises présentes à l'international (Total, EDF, Yémen LPG, Schlumberger, etc) pour former leurs cadres intermédiaires partout sur la planète.



Les IUT : acteurs de la recherche et de l'innovation

Depuis 50 ans, les IUT sont porteurs de recherches aussi bien fondamentales qu'appliquées. Elles participent pleinement à la voie de réussite des IUT en maintenant un lien fort entre la formation et la recherche.

Contact presse
communication@iut.fr
Tel +33 (0)1 57 27 94 77
www.iut.fr • [Follow@lesIUT](#)

Les enseignants-chercheurs des IUT

Les IUT comptent 5994 enseignants-chercheurs, le tiers des personnels. Ils incarnent la dimension universitaire des formations de l'IUT, tout en favorisant une approche technologique des sciences aussi bien des domaines secondaires que tertiaires.

Nous avons mis en place une logique de « clustérisation » des enseignants-chercheurs en lien avec leurs activités de recherche. Les étudiants peuvent ainsi, en travaux pratiques, se familiariser avec l'observation de protéines virales et accéder à des technologies qu'ils rencontreront ensuite dans leur activité professionnelle. Ils appréhendent ainsi concrètement les liens entre formation et recherche et la dimension universitaire du DUT. De plus, l'unité de recherche accueille régulièrement des stagiaires de 2^e année de l'IUT. Un impact direct de la recherche sur l'enseignement.

Olivier Rohr, enseignant-chercheur à l'IUT Louis Pasteur de Schiltigheim, du laboratoire de Dynamique des interactions hôte-Pathogènes (DHPI- Université de Strasbourg).

Les enseignants-chercheurs d'IUT effectuent leurs travaux de recherche au sein de laboratoires relevant de leur établissement, dans des laboratoires hébergés par d'autres composantes de l'université, ou dans les grands organismes nationaux de recherche. Leur niveau de recherche est reconnu et comparable à celui des autres composantes universitaires. Acteurs de la recherche fondamentale et appliquée, ils contribuent particulièrement à la diffusion de la recherche dans les territoires et au transfert de technologie.

Les IUT incubateurs de recherches appliquées

En phase avec les acteurs économiques locaux et nationaux, les IUT constituent un creuset idéal pour les recherches appliquées. Les travaux menés dans ce cadre, trouvent ainsi leurs débouchés et contribuent au rayonnement pédagogique des formations.

Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer qu'un IUT ne développe pas de recherches propres. Cela contribue au rayonnement de nos formations et apporte une vraie valeur-ajoutée à notre enseignement par rapport à d'autres structures ! affirme Gérard Thouand, professeur des universités en microbiologie à l'IUT de la Roche-sur-Yon, et créateur de la société Biolumine en partenariat avec des acteurs locaux de l'agroalimentaire intéressés par les applications concrètes de ses travaux sur la détection et la mesure par biocapteurs des pollutions chimiques et biologiques.

À l'IUT d'Alençon, le laboratoire CIMAP (Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique) a ouvert de nouveaux débouchés au lin normand grâce à ses travaux de recherche sur le lin. Ils ont ainsi mis au point des raquettes de tennis avec un cadre contenant des fibres de lin normand. Ce produit, commercialisé par Decathlon depuis 5 ans a été récompensé en 2010 au salon JEC Composites Show (salon de référence sur les matériaux composites).

Le lin est aussi en train de percer dans le domaine des transports. Pour l'industrie, c'est un peu tôt, car la pérennité de la technologie et la disponibilité des stocks doivent être garanties. Mais le thème intéresse. Pas moins de huit thèses sur la fibre de lin sont en cours ou terminées et plusieurs étudiants ont réalisé un stage dans

le laboratoire CIMAP.

Alexandre Vivet et Christophe Poilâne, maîtres de conférences à l'IUT d'Alençon, CIMAP.



Une fondation pour pérenniser l'excellence

Contact presse
communication@iut.fr
Tel +33 (0)1 57 27 94 77
www.iut.fr • [Follow@lesIUT](#)



Depuis le début de l'année 2016, les IUT bénéficient d'un outil sans précédent pour pérenniser leur excellence : la Fondation nationale IUT.

Elle est présidée par Jacques Singer, expert comptable, commissaire aux comptes, et dirigée par un comité exécutif composé de 12 personnalités du monde socio-économique et politique.

L'objectif de cette fondation d'une envergure inédite (la première à opérer nationalement sur le champ de l'enseignement supérieur) : donner de nouveaux moyens pour promouvoir les formations des IUT.

La Fondation nationale IUT a été créée sous l'égide de la Fondation de France. Elle fonctionne sans dotation publique, et permet aux donateurs de bénéficier d'exonérations fiscales conséquentes (66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises). Selon leurs désirs, les donateurs peuvent verser une somme à l'IUT de leur choix pour des projets particuliers ou plus globaux, du financement d'actions innovantes à l'étranger à la mise en place de bourses au mérite.

Le bon fonctionnement de l'ascenseur social, c'est aussi l'un des principaux soucis de la Fondation. Car on l'oublie souvent, mais les IUT se caractérisent par une mixité sociale sans équivalent dans l'enseignement supérieur, près de 50% des IUTiens étant boursiers.

Jacques Singer, président de la fondation nationale des IUT.

À travers les actions de la Fondation, nous souhaitons que l'ADN des IUT se poursuive tout en se renouvelant. Allier permanence et changement pour rester proche de ce que recherche les entreprises, c'est notre principal objectif.

Patrick Hetzel, député du Bas-Rhin, ancien directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.

Ce que j'apprécie dans ce modèle, c'est la qualité de l'enseignement donné avec un réel suivi des étudiants et la préoccupation d'aller vers le concret pour déboucher sur un emploi. J'aimerais que notre travail à la fondation permette aux IUT d'accueillir à terme un nombre plus important d'étudiants, sans sacrifier la qualité des formations, bien entendu qui n'est plus à démontrer.

Edith Cresson, ancien Premier ministre.



50 objectifs d'avenir pour un IUT toujours plus performant

Contact presse
communication@iut.fr
Tel +33 (0)1 57 27 94 77
www.iut.fr • [Follow@lesIUT](#)



En 1966, les IUT ont été novateurs en complétant l'offre de formation universitaire par un nouveau diplôme, en proposant une nouvelle approche pédagogique, et en développant un lien fort avec les milieux socio-économiques.

50 ans plus tard, les IUT sont devenus les acteurs de l'enseignement supérieur universitaire les plus à même de répondre conjointement à la demande institutionnelle d'élévation du niveau de qualification des jeunes, et à la demande des acteurs socio-économiques de formation de cadres intermédiaires. Toujours plus novateurs, les IUT font 50 propositions pour :

- Accompagner l'étudiant vers l'emploi ;
- Favoriser la réussite, innover par la pédagogie active et s'adapter à tous les publics ;
- Affirmer la place sociétale et technologique des DUT ;
- Encourager l'ouverture à l'international ;
- Former à et par le numérique ;
- Asseoir la place des IUT dans la recherche universitaire ;
- Améliorer la visibilité des IUT.

Parmi ces propositions :

- Un référentiel commun aux 1226 licences professionnelles portées par les IUT selon des axes métiers construits avec les acteurs socio-économiques
- Développer l'alternance
- Développer l'entrepreneuriat
- Donner aux IUT les moyens de devenir des lieux de formation ouverts à tous les publics à toute période de l'année, en cours du soir, en période de fermeture universitaire
- Garantir à tout étudiant en IUT l'accès au grade de Licence
- Être acteur du continuum -3/+3, développer une véritable synergie
- Contribuer à la dynamique des territoires
- Consolider le transfert de technologie. Objectif : 80% des plateformes technologiques des IUT labellisées PFT
- Être acteur dans les campus des métiers.
- Soutenir l'innovation en construisant un réseau des FabLab implantés dans les IUT en identifiant leurs complémentarités. Et proposer des projets d'innovation dans les formations portées par les IUT.
- Mobiliser les dispositifs pour permettre à chaque étudiants de suivre une période de formation à l'étranger
- Contribuer à faire évoluer la réglementation de l'apprentissage à l'étranger
- Développer l'offre de formation transfrontalière.
- Promouvoir les pratiques pédagogiques des IUT à l'étranger
- Encourager le développement de structures de recherche pluri-disciplinaires
- Sensibiliser les étudiants à la recherche
- Ouvrir les IUT sur la société en créant une maison des IUT qui soit une vitrine de l'enseignement universitaire de technologie
- Améliorer la visibilité régionale en s'adaptant aux nouveaux formats des Régions et des Universités.

Retrouvez l'intégralité des propositions en annexe.



Annexes

Contact presse
communication@iut.fr
Tel +33 (0)1 57 27 94 77
www.iut.fr • Follow@lesIUT



Parcours technologique du grade de licence en IUT

Un engagement
nouveau pour la
formation des cadres
intermédiaires
et pour contribuer
à une meilleure
employabilité au
niveau L.

Le parcours technologique du grade de licence en IUT a un double objectif économique et social :

- économique en répondant mieux au besoin de cadres intermédiaires (en particulier dans l'industrie),
- social en répondant aux aspirations des jeunes et des familles et en favorisant l'ascension sociale basée sur un parcours sécurisé jusqu'au niveau L à travers des diplômes reconnus.

CONTEXTE

La création des IUT en 1966 répondait à des besoins nouveaux de techniciens supérieurs formés par un enseignement universitaire technologique, notamment dans l'industrie, à Bac +2.

Depuis l'arrêté de 2005 instituant les différents parcours des étudiants en IUT, la tendance à la poursuite d'études des titulaires d'un DUT s'est accentuée (généralisation de la première insertion professionnelle après une Licence Professionnelle, augmentation de la poursuite d'études longues) et le contexte des IUT a beaucoup évolué lié au LMD, à l'évolution des compétences dans les métiers, à l'accroissement de l'alternance dans l'enseignement supérieur, au développement des Bachelors par les écoles de commerce et plus récemment par les écoles d'ingénieurs, et finalement à une demande accrue du monde professionnel pour les formations de cadres intermédiaires au niveau Bac + 3.

Les IUT ont relevé le défi à travers le déploiement des licences professionnelles mais doivent l'amplifier face à une demande croissante de formation à Bac +3, émanant de l'environnement économique mais également des familles.

PROJET

Pour répondre à ces enjeux, le réseau des IUT propose la création d'un parcours attractif et sécurisé (DUT + LP) jusqu'au niveau L à destination d'un public diversifié. Il sera adossé à un enseignement positionnant l'étudiant au centre d'un apprentissage axé sur la mise en situation et garantira un parcours lui conférant le grade de Licence et le conduisant vers une insertion professionnelle en tant que cadre intermédiaire.

Avec une flexibilité des entrées dans le cursus (à travers des passerelles) et un accompagnement à l'emploi systématique pour tous les jeunes dont la volonté est l'insertion professionnelle à Bac +3, ce dispositif pourra répondre aux défis que l'enseignement supérieur devra relever dans les années à venir.

Porté par les équipes pédagogiques des IUT en lien avec la recherche et l'environnement socio-économique, le parcours s'appuiera sur l'enseignement par la technologie qui a fait le succès des IUT et proposera des approches pédagogiques alternatives (approche par projet, pédagogie inversée...) tout en maintenant un niveau d'exigence universitaire élevé.

Co-construit en partenariat étroit avec le monde professionnel, il garantira l'acquisition des compétences métiers, une connaissance des contraintes et exigences de l'international, une première expérience professionnelle significative (9 mois en entreprise) et un savoir être en entreprise, gages d'une excellente employabilité.

ENGAGEMENTS ET INDICATEURS NATIONAUX Indicateurs nationaux = exigés pour toutes les expérimentations	INDICATEURS LOCAUX Indicateurs locaux = initiatives locales possibles (liste non limitative)
L'acquisition d'une véritable expérience professionnelle et un accompagnement vers l'emploi <ul style="list-style-type: none">Expérience minimum de 9 mois en entreprises durant le parcours et dernière année en alternance,Acquisition d'un savoir être professionnel,Suivi individualisé du Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant.	<ul style="list-style-type: none">Partenariats avec les organisations professionnelles pour favoriser l'insertion professionnelle.
Un parcours exigeant et sécurisé jusqu'au grade de licence, labellisé par le réseau français des IUT <ul style="list-style-type: none">Obtention du DUT au terme du semestre 4 permettant de poursuivre automatiquement le parcours jusqu'au grade de Licence dans une LP du réseau des IUT (cf position des Présidents),Obtention du label au terme du semestre 6,Démarche d'accompagnement à la réussite formalisée avec l'étudiant.	<ul style="list-style-type: none">Partenariats avec les organisations professionnelles pour favoriser l'insertion professionnelle.
Un recrutement diversifié <ul style="list-style-type: none">Recrutement post bac de bacheliers technologiques et généraux ayant un projet d'insertion professionnelle,Accueil favorisé des bacheliers technologiques (taux d'appel ≥ taux de candidatures),Possibilité d'intégrer le cursus en deuxième année (S3) pour les étudiants ayant validé au moins 2 semestres (60 ECTS) de licence (sur procédure Validation d'Acquis) ou par un système de réorientation en S2.	<ul style="list-style-type: none">Passerelles : S2 intensif permettant l'entrée en S3 pour les étudiants ayant validé un S1, ...
Une pédagogie par la technologie pour l'acquisition de savoirs académiques et de compétences professionnelles <ul style="list-style-type: none">Pédagogie active combinant travaux pratiques, projets et partenariat avec les acteurs sociaux-économiques du territoire,Projets d'innovation qui s'appuient sur le potentiel de recherche et de transfert de technologie des IUT,Évaluation centrée sur les compétences acquises par l'étudiant.	<ul style="list-style-type: none">Passerelles : S2 intensif permettant l'entrée en S3 pour les étudiants ayant validé un S1, ...
Des valeurs d'engagement et d'ouverture <ul style="list-style-type: none">Engagement solidaire des étudiants : tutorat des étudiants de première année par les étudiants de deuxième et troisième année, reconnaissance de l'engagement étudiant dans la vie associative ou sportive, engagement des étudiants à soutenir les promotions suivantes via le réseau alumni,Ouverture à l'international : obtention gratuite d'une certification en langues, possibilité de stage ou semestre à l'étranger, certains enseignements de spécialité en langues étrangères, projet tutoré en lien avec des entreprises implantées à l'étranger, etc.	<ul style="list-style-type: none">Certains enseignements de spécialité en langues étrangères.

POSITION ET PROPOSITION DES PRÉSIDENTS D'IUT

Les Présidents d'IUT adhèrent sans réserve à ce projet du Réseau IUT. Ils apprécient notamment les objectifs d'amplifier les acquisitions de compétences à l'international, et la sensibilisation au management et à la gestion pour les formations secondaires.

Ces axes faciliteront l'employabilité, la mobilité et la réussite des étudiants tant en France qu'à l'étranger.

Aujourd'hui les besoins des entreprises ont évolué du fait de l'internationalisation et il y a de forts besoins en cadres intermédiaires à Bac+3. C'est pourquoi les Présidents d'IUT souhaitent que le Ministère s'approprie ce projet, voire une évolution après expérimentation en un nouveau cursus de trois ans, en conférant aux IUT, dans le cadre de leur statut dérogatoire, l'autorité de délivrer un diplôme du grade de licence, et recommandent d'utiliser en communication l'appellation internationale de « Bachelor IUT ».

Ce terme bénéficie d'une attractivité plus grande auprès des étudiants et des familles et d'une large majorité d'entreprises, notamment celles ayant des implantations à l'étranger. Ce projet sera d'autant plus efficient que des moyens seraient alloués par le Ministère pour ouvrir des places supplémentaires en IUT, comme cela a été fait pour l'augmentation de places en STS.

POINTS FORTS DU PROJET

L'accompagnement vers l'emploi

- Savoirs être en entreprise
- Expérience professionnelle
- Coaching
- Adaptation au secteur d'activité

Le rôle sociétal

- Parcours sécurisé (DUT = entrée en LP)
- Publics diversifiés (bacheliers technologiques, réorientations, etc.)
- Passerelles
- Agilité du parcours : souplesse

Le savoir être professionnel

- Alternance
- Maîtrise du travail collaboratif
- Maîtrise de l'environnement numérique
- Ouverture internationale

La pédagogie active

- Pédagogie par la technologie
- Gestion de projet
- Usage du numérique

**UN CURSUS DE RÉUSSITE POUR TOUS LES ÉTUDIANTS
CONÇU POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

50 objectifs des IUT

Pour une voie technologique universitaire d'avenir

Valoriser la filière technologique, affirmer la mission d'insertion professionnelle, contribuer à la diplomation du grade de licence de 60% d'une classe d'âge, accompagner l'étudiant vers l'emploi et lui permettre d'acquérir des compétences en termes de savoir-faire et savoir-être au même titre que des connaissances académiques, participer à travers une orientation progressive à la construction du projet professionnel et personnel de l'étudiant, adapter la formation et les méthodes pédagogiques à un public de plus en plus diversifié, mixer les publics issus de la formation initiale et de la formation continue, fortifier l'ambition des bacheliers entre autres technologiques en leur offrant un parcours sécurisé, tels sont les objectifs que se fixent les IUT pour les années à venir.

En 1966, les IUT ont été novateurs en complétant l'offre de formation universitaire par un nouveau diplôme, en proposant une nouvelle approche pédagogique, en développant un lien fort avec les milieux socio-économiques ; en 2016, les IUT sont devenus les acteurs de l'enseignement supérieur universitaire les plus à même de répondre conjointement à la demande institutionnelle d'élévation du niveau de qualification des jeunes et à la demande des acteurs socio-économiques de formation de cadres intermédiaires.

50 propositions pour marquer les 50 ans des IUT mais surtout 50 propositions pour garantir aux futurs bacheliers une formation exigeante répondant à leurs attentes : accès à l'enseignement supérieur par la voie technologique via un parcours dont la qualité est reconnue, dont le contenu leur permet d'acquérir les compétences universitaires et professionnelles garantissant employabilité et capacité à s'intégrer dans la vie active ; 50 propositions pour offrir aux décrocheurs, aux salariés en reprise d'études, aux étudiants en réorientation des voies d'apprentissage leur permettant de construire un projet, de trouver motivation et plaisir dans le processus d'acquisition de connaissances et de compétences.

Accompagner l'étudiant vers l'emploi

Une des missions premières des IUT est de former des cadres intermédiaires et de préparer les étudiants entre autres à l'insertion professionnelle. La transition du milieu universitaire au milieu professionnel n'est pas toujours aisée pour l'étudiant. Au-delà du discours visant à promouvoir les cursus longs voire la sur-diplomation, les étudiants hésitent à entrer dans la vie active car ce choix leur apparaît comme une rupture définitive avec le milieu universitaire. Pour lutter contre ces schémas et aider les étudiants à opérer cette mutation, les IUT proposent de renforcer le lien formation-entreprise : amener l'étudiant à découvrir et à entrer progressivement dans le monde professionnel, armer l'étudiant pour qu'il sache évoluer dans les milieux socio-économiques, en connaisse les codes et les usages au-delà de l'aspect métier, accueillir les adultes en reprise d'études et adapter offre et outils de formation à leurs attentes et à leur environnement. En formation initiale comme en formation continue, les IUT sont des vecteurs de lien avec les milieux professionnels que ce soit par l'accompagnement vers l'emploi ou par le retour vers la formation et donc vers l'emploi.

1

GARANTIR À TOUT ÉTUDIANT EN IUT L'ACCÈS AU GRADE DE LICENCE : en réponse aux acteurs socio-économiques alertant les acteurs de l'ESR sur le besoin en cadres intermédiaires, les IUT proposent de mettre en place un parcours technologique du grade de licence garantissant aux étudiants ayant validé leur DUT l'accès à une licence professionnelle du réseau IUT. Le cursus « 3 dont 2 » (accès au grade de licence en validant au passage un DUT) respecte un ensemble de marqueurs qualité conférant au parcours un label qualité.

OBJECTIF

Ouvrir dès 2017 à titre expérimental des parcours technologiques du grade de licence.

2

PROPOSER UN RÉFÉRENTIEL COMMUN AUX 1226 LP PORTÉES PAR LES IUT SELON DES AXES MÉTIERS CO-CONSTRUITS AVEC LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES : la réduction du nombre de mentions a permis de rendre plus lisible l'offre de formation au niveau des LP mais il demeure une variété de contenus et de parcours. Le réseau propose de définir un cadre national pour les 1226 LP portées par les IUT afin de proposer un référentiel commun en termes de libellé et de contenu favorisant la lisibilité de l'offre et l'employabilité d'un diplômé de LP sur l'ensemble du territoire. Sans nier la spécificité de chaque LP, il s'agit de s'appuyer sur la force d'un référentiel en partie national afin de faciliter, pour l'employeur, l'identification des compétences acquises dans chaque parcours.

OBJECTIF

Proposer un référentiel national pour les 1226 mentions de LP d'ici 2020.

3

DÉVELOPPER L'ALTERNANCE : accroître l'offre de formation en alternance dès la deuxième année de DUT, déployer systématiquement une offre de formation par alternance pour les LP.

OBJECTIF

Augmenter les effectifs en alternance en DUT et en LP, tendre vers 80% des LP en alternance (apprentissage ou contrat pro).

4

DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT : adapter les cursus pour l'étudiant entrepreneur (validation de modules tels que le projet tutoré, DUT en 3 ans comme pour les SHN, etc.), valider l'expérience professionnelle via le stage obligatoire, proposer des modules optionnels de formation sur la législation et la comptabilité, contribuer à promouvoir l'activité de l'étudiant entrepreneur, accompagner l'étudiant dans l'amorçage de son activité.

OBJECTIF

Mettre en visibilité dans chaque IUT les dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

5

DÉPLOYER UNE OFFRE DE FORMATION CONTINUE BASÉE SUR LES BLOCS DE COMPÉTENCES : décliner chaque diplôme DUT et LP en blocs de compétences et proposer cette offre de certification entre les IUT d'une même région afin de mutualiser les moyens et diversifier les lieux de formation ; les IUT, véritables acteurs de la Formation Tout au Long de la Vie, affirment leur rôle d'ascenseur social pour les demandeurs d'emploi et les salariés.

OBJECTIF

Décliner en blocs de compétences la totalité du PPN des 24 spécialités de DUT ; mettre en œuvre sous forme de blocs de compétences 50% de l'offre de formation régionale en DUT.

6

DÉVELOPPER LE SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNEL : développer l'autonomie de l'étudiant et sa capacité à évoluer dans les milieux socio-économiques en maîtrisant les codes au même titre que la technique et les compétences métiers ; travail en équipe, prise d'initiative, engagement, rigueur, aisance relationnelle, prise de parole en public, rédaction de rapports, maîtrise d'une langue étrangère, maîtrise des outils de communication, culture de l'entreprise, maîtrise des usages et des outils du numérique sont autant de compétences à acquérir et consolider.

OBJECTIF

Renforcer dans les programmes pédagogiques nationaux la notion d'interculturalité et accroître le poids du savoir-être professionnel dans l'évaluation des compétences.

7

DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE PARTENAIRES EN DIRECTION DES ANCIENS ÉTUDIANTS : les étudiants ayant obtenu un DUT forment un réseau de près de 2 millions de diplômés ; ceux-ci constituent une force vive à travers l'ensemble du territoire, à travers l'ensemble des secteurs d'activités, à travers l'ensemble des types d'organisations. Activer ce réseau de professionnels, acteurs et témoins de la qualité de la formation en IUT, contribue au rayonnement des IUT sur le plan national et local. De par la mobilité des diplômés et de par la variété des parcours suivis, il résulte de l'agrégation de ces viviers locaux une multitude de points d'entrée dans les milieux professionnels et une grande diversité de profils pouvant servir de référence aux étudiants actuellement inscrits dans les parcours des IUT.

OBJECTIF

Mettre en place dans chaque IUT une politique en direction des anciens étudiants afin de constituer un réseau de partenaires agréant des profils diversifiés.

Favoriser la réussite, innover par la pédagogie active et s'adapter à tous les publics

Les publics ont changé et se sont diversifiés, les méthodes pédagogiques ont évolué, les outils se sont développés : les équipes pédagogiques doivent intégrer toutes les dimensions de ces changements. La rénovation des programmes pédagogiques de DUT en 2013 a priorisé la qualité de l'enseignement en diminuant le volume des cours magistraux au profit des travaux pratiques, en développant les modules projets, en promouvant l'approche transversale des enseignements. La rénovation des programmes doit s'accompagner d'une évolution des méthodes pédagogiques or celle-ci repose sur la formation des enseignants, l'acquisition et le déploiement d'outils tels que les plateformes numériques. Dégager les moyens d'évoluer dans nos pratiques pédagogiques est un investissement gagnant-gagnant, et pour les enseignants, et pour les étudiants ; les uns et les autres y puisant motivation et source de développement personnel.

8

METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES : les initiatives locales sont nombreuses mais peu partagées ; la veille sur l'innovation pédagogique est menée de façon isolée par les uns et les autres. Les équipes pédagogiques sont souvent constituées par spécialité de DUT et ont peu l'occasion d'échanger de façon informelle entre enseignants d'un même IUT, d'une même spécialité déployée sur tout le territoire, d'une même discipline ou encore entre enseignants du secondaire et du supérieur. L'observatoire doit permettre ces échanges, la mutualisation des savoirs et la diffusion des données telles que les enquêtes sur les suivis de diplômés, etc. Il doit faciliter l'émergence de pratiques pédagogiques innovantes.

OBJECTIF

Mettre en place la structure de l'observatoire et construire une équipe référente au niveau national pour assurer une veille et développer les échanges pédagogiques.

9

DÉVELOPPER UNE PÉDAGOGIE RENDANT L'ÉTUDIANT D'AVANTAGE ACTEUR DE SA FORMATION : la motivation de l'étudiant est d'autant plus grande qu'il mesure la finalité des connaissances qu'on lui demande d'acquérir ; l'insertion professionnelle est d'autant plus attractive qu'elle se place naturellement dans la continuité des études. Il s'agit ainsi de faciliter cette transition de la formation vers l'insertion en ouvrant l'appétence des étudiants vers une déclinaison des acquis dans une dimension réelle et professionnelle. L'exploitation pédagogique d'un thème industriel ou économique favorise cette démarche. Une telle pédagogie contribuera en outre à une réussite des publics issus des filières technologiques.

OBJECTIF

Recommander dans la mise en œuvre des programmes pédagogiques nationaux que les enseignements pratiques allient découverte et application.

10

RENFORCER LA PÉDAGOGIE COLLABORATIVE ET DÉVELOPPER DES ENVIRONNEMENTS D'APPRENTISSAGE CONFORTABLES : la mixité des publics doit favoriser la pédagogie collaborative ; lutter contre l'individualisme et développer l'esprit d'équipe à travers les méthodes pédagogiques mises en œuvre (pédagogie par projet par exemple), à travers un environnement d'apprentissage favorisant le travail en groupe dans des espaces accueillants (espace de co-working, forum numérique, etc.).

OBJECTIF

Inscrire dans les programmes pédagogiques nationaux des préconisations pour développer une pédagogie de la collaboration et disposer de moyens pour créer plus d'espaces d'apprentissages collaboratifs.

11

ÊTRE ACTEUR DU CONTINUUM -3/+3, DÉVELOPPER UNE VÉRITABLE SYNERGIE : la porosité entre enseignement secondaire et supérieur contribue à faciliter la transition du statut de lycéen vers celui d'étudiant. Amener le lycéen à appréhender l'enseignement supérieur dès le lycée repose sur une connaissance croisée des acteurs de l'enseignement secondaire et supérieur. Immersion des lycéens en IUT, promotion des DUT par les étudiants ex-lycéens d'un établissement, présentation de l'offre de formation aux COPSY et professeurs principaux, participation des enseignants du supérieur à des enseignements en lycée pour sensibiliser les lycéens à la méthodologie de travail attendue dans le supérieur et réciproquement mieux mesurer les comportements et connaissances des lycéens, sont autant de pistes à mettre en œuvre dans chaque IUT, à l'échelle académique ou régionale via des conventions cadre, à l'échelle locale entre acteurs de proximité. Dans la continuité des cordées de la réussite, l'engagement dans les parcours d'excellence devra être développé.

OBJECTIF

Généraliser les conventions avec les lycées et les rectorats à l'échelle régionale ou académique.

12

CONTRIBUER À LA FLUIDITÉ DES PARCOURS : les passerelles entre IUT et BTS, entre CPGE et IUT, entre cursus général et cursus technologique doivent être facilitées et encouragées de façon à ce que l'étudiant ne vive pas la non validation d'un semestre dans un parcours comme un échec mais tire profit de cette expérience en ayant la possibilité d'accéder à des parcours mieux adaptés voire spécifiques. La non linéarité d'un parcours doit être appréhendée comme une richesse de l'enseignement supérieur ; en développant les passerelles entrantes et sortantes en DUT (semestres décalés, semestre intensif de remise à niveau), les IUT participent à la souplesse des dispositifs de l'ESR dans le grade de licence.

OBJECTIF

Mettre en place à l'échelle de l'académie, de la région ou de la COMUE au moins un dispositif pour permettre le rebond entre les différents parcours.

13

PRENDRE EN COMPTE LA PROGRESSION DE L'ÉTUDIANT : de la même façon que la notation du stage ou du projet tutoré est issue d'une évaluation des connaissances mais aussi des savoir-faire et des méthodes de travail, la notation de tout module du parcours de l'étudiant doit s'appuyer sur une évaluation de sa progression et de ses acquisitions. De l'évaluation sanction, parfois frein à la progression, évoluer vers une évaluation formative dans laquelle l'étudiant devient acteur et non sujet ; sa progression étant encouragée par une évaluation plus large lui permettant de prendre confiance en lui tout en garantissant un acquis des compétences visées.

OBJECTIF

Développer de manière significative l'évaluation par les compétences en corrélation avec l'évaluation par les connaissances.

14

INTÉGRER LES OUTILS D'E-PORTFOLIO DANS LA PÉDAGOGIE EN IUT : acteurs majeurs de l'enseignement professionnalisant, les IUT se doivent d'accompagner les étudiants dans une démarche compétence. Mettre à la disposition des étudiants un outil adapté, intégrer la démarche compétence dans les modules Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant aidera l'étudiant à construire son projet, à effectuer ses démarches de recherche de stage, à prendre confiance en lui en identifiant non seulement les connaissances mais aussi les compétences acquises tant dans sa formation en IUT que dans son parcours personnel.

OBJECTIF

Doter chaque étudiant d'un e-portfolio de compétences leur permettant de construire leur identité professionnelle et de se positionner sur les secteurs professionnels visés.

15

VALORISER ET RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT : tutorat par les pairs, implication dans les instances institutionnelles de l'IUT et/ou de l'université, implication dans la vie de campus sont autant d'investissements personnels devant être reconnus via une procédure cadrée par les équipes pédagogiques conduisant à la délivrance d'un supplément au diplôme. La scolarité de l'étudiant doit prendre en compte l'engagement de l'étudiant dans un service civique ou dans une mission réalisée au sein d'une association humanitaire et valoriser cette expérience au titre de projet tutoré voire stage, pour tout ou partie.

OBJECTIF

Mettre systématiquement en place dans chaque IUT un dispositif permettant de reconnaître et valoriser l'engagement étudiant durant son parcours.

16

VALORISER ET RECONNAÎTRE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS SPORTIVES, ARTISTIQUES ET CULTURELLES : l'ouverture aux autres, la curiosité, l'épanouissement dans une activité hors cœur de métier doivent être encouragés. À travers des partenariats avec les acteurs de la ville, de l'université ou des associations locales, les IUT s'engagent à faciliter les conditions d'accès à ces activités, à les encourager par une valorisation sous forme de bonus ou de supplément au diplôme.

OBJECTIF

Inscrire dans les modalités de contrôle des connaissances de chaque IUT un article régissant la reconnaissance de la pratique d'activités sportives, artistiques et culturelles.

Affirmer la place sociétale et technologique des IUT

Les IUT sont non seulement des acteurs de l'enseignement supérieur mais aussi des acteurs de la société au sens où ils promeuvent une démarche qualité à travers l'accueil des étudiants, le respect de normes environnementales et de développement durable. Acteurs de la société, ils contribuent en particulier dans les territoires à diffuser la culture scientifique et technique, à œuvrer au développement économique des villes de taille moyenne, à tisser le lien entre PME/PMI et recherche scientifique.

17

CONTRIBUER À LA DYNAMISATION DES TERRITOIRES : implantés dans 169 communes de la France métropolitaine et outre-mer, les IUT sont les acteurs de l'ESR rayonnant à travers l'ensemble du territoire. Outre leur mission de formation, les IUT participent à la vie économique des petites et moyennes villes de par l'activité économique que génère le public étudiant, de par les liens que tissent les équipes pédagogiques avec les PME/PMI locales à travers les projets, les stages et l'alternance. Dans le cadre de la politique des sites en région portée par les COMUE entre autres, dans le cadre du Plan National de la Vie Étudiante, dans le cadre des SRESRI portés par les conseils régionaux, les IUT s'engagent à s'impliquer activement dans la vie de la cité, à déployer des liens étroits avec les acteurs économiques et à encourager les étudiants à s'investir et participer à la vie institutionnelle et culturelle du site.

OBJECTIF

À travers les associations régionales des IUT, être un des acteurs de l'élaboration des politiques territoriales des universités.

18

CONTRIBUER À LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE : en organisant des manifestations scientifiques ouvertes au public le plus large, en accueillant les élèves du primaire au secondaire, en participant à des challenges inter-établissements, en accueillant sur les sites délocalisés des conférences organisées dans le cadre de l'Université du Temps Libre et l'université permanente, en se dotant d'infrastructures réseaux permettant de relayer les conférences universitaires et culturelles des métropoles, les IUT participent activement à la diffusion de l'activité scientifique et technique menée au sein des IUT et plus largement au sein de l'université.

OBJECTIF

Dans chaque IUT déployer annuellement deux actions ouvertes au grand public visant à diffuser la culture scientifique ; collecter et relayer au niveau national les initiatives développées sur le territoire.

19

AUGMENTER LES FLUX EN DUT ET LP : le recrutement sélectif basé non seulement sur la filière d'origine, sur les résultats en classe de première et terminale mais aussi sur un projet d'insertion professionnelle permettra d'accompagner tout au long du parcours technologique du grade de licence des étudiants motivés par les fondements technologiques et professionnalisants de la formation en IUT. Afin de répondre à la demande tant des employeurs en termes de formations de cadres intermédiaires que des publics entrants (FI, FC, décrocheurs, réorientés, etc.), il est nécessaire d'augmenter les flux en DUT et en LP et de faire évoluer les modalités de recrutement vers une sélection basée sur la motivation et le projet professionnel et personnel.

OBJECTIF

Répondre à la demande en cadres intermédiaires avec le même niveau d'exigence en termes de qualité de la formation moyennant un taux d'encadrement à hauteur de 70%.

20

GARANTIR UN ACCUEIL DE QUALITÉ ET ŒUVRER À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC : ouverts au public étudiant de par leur mission d'enseignement, ouverts à tous les publics lors des journées Portes Ouvertes, des forums d'orientation, des job dating, des journées d'immersion des lycéens ou lors de conférences culturelles, les IUT sont des acteurs du service public et sont au service du public. Le label Marianne est la référence commune en matière d'accueil et de relations usagers du service public.

OBJECTIF

Valoriser les engagements de qualité du service public mis en œuvre par les IUT.

21

SOUTENIR LES DÉMARCHES QUALITÉ DES IUT : les IUT déjà certifiés s'engagent à mettre à disposition du réseau leur expérience et à accompagner les IUT souhaitant entreprendre une démarche qualité.

OBJECTIF

Engager les IUT – à hauteur de 50% des IUT du réseau - dans une démarche d'amélioration continue.

22

ŒUVRER À UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : formant des campus à part entière dans les villes moyennes ou formant un pôle au sein des campus universitaires des métropoles, les IUT s'engagent à prendre en compte les aspects environnementaux dans leur fonctionnement : tri sélectif, récupération des déchets, économie d'énergie. Leur autonomie de fonctionnement et de gestion des bâtiments en termes d'investissement leur donne toute liberté et légitimité pour mettre en œuvre au niveau de l'établissement une politique de développement durable qui fédère l'ensemble des acteurs de l'IUT : étudiants, personnels et enseignants.

OBJECTIF

Établir d'ici à 2020 une charte nationale de développement durable qui s'intègre dans la démarche locale.

23

CONSOLIDER LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE : forts de leurs plateaux technologiques et des compétences des équipes pédagogiques, les IUT sont les interlocuteurs privilégiés des start-up, TPE et PMI/PME pour développer des partenariats de transfert de technologie. La mutualisation de ces plateformes avec les lycées (pour la formation en BTS et/ou en LP) et l'ouverture de ces plateformes aux entreprises locales en demande d'expérimentation contribue d'une part au continuum -3/+3 via un rapprochement lycée/IUT et d'autre part au tissage d'un partenariat avec les professionnels source de projets tutorés et de stages pour les étudiants d'IUT.

OBJECTIF

Faire un recensement national et mettre en visibilité l'ensemble des plateformes des IUT.

24

ÊTRE ACTEUR DANS LES CAMPUS DES MÉTIERS : au niveau local ou régional, devenir acteur des campus des métiers pour renforcer le lien formation universitaire/formation professionnelle mais aussi pour mettre en visibilité la formation universitaire technologique portée par les IUT dans le grade de licence.

OBJECTIF

Soutenir au niveau national, par un partage des expériences, l'engagement d'un IUT dans un campus des métiers ; établir une cartographie des IUT engagés dans les campus des métiers et des qualifications.

25

SOUTENIR L'INNOVATION : les IUT s'engagent à contribuer au déploiement des FabLab sur les sites universitaires de proximité et à mettre leurs ressources en termes de compétences et de matériels techniques à la disposition de ceux-ci.

OBJECTIF

Construire un réseau des FabLab implantés dans les IUT en identifiant leurs complémentarités ; proposer des projets d'innovation dans les formations portées par les IUT.

26

CONSTRUIRE UN « THINK TANK » DÉDIÉ À L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS : la rénovation des programmes pédagogiques répond à l'enjeu d'employabilité de nos diplômés en termes de compétences et connaissances contribuant à la compétitivité des entreprises. L'adéquation de l'offre de formation en termes de spécialités de DUT et de priorisation des thématiques enseignées s'appuie sur une observation de l'évolution des métiers. Cette capacité à évoluer, particulièrement prégnante dans les formations technologiques, garantit tant l'attractivité des diplômés vis-à-vis des professionnels que celle des étudiants vis-à-vis des formations en IUT.

OBJECTIF

Mettre en place à partir de 2017 un groupe de réflexion sur l'évolution des métiers et des compétences recherchées en articulation avec les milieux professionnels et les structures institutionnelles.

27

LUTTER CONTRE L'ORIENTATION GENRÉE : promouvoir les formations industrielles auprès des publics féminins, solliciter les entreprises pour confirmer l'employabilité des femmes dans l'industrie, favoriser le recrutement des filles dans les formations secondaires ; réciproquement, augmenter la part des étudiants dans les filières tertiaires.

OBJECTIF

Viser la parité dans les promotions d'étudiant-e-s par spécialité.

Former à et par le numérique

La génération d'étudiants 2.0 est familiarisée au numérique sans pour autant être réellement formée au numérique et sans en faire nécessairement le bon usage. La maîtrise des réseaux sociaux et de sa e-réputation, la capacité à gérer les flux d'informations du net, le premier niveau de maîtrise des outils permettant de construire un site internet, de médiatiser des ressources et de modérer les accès sont autant de facettes du numérique auxquelles tout étudiant de DUT doit être sensibilisé afin de devenir un utilisateur averti autant à titre personnel que professionnel. Réciproquement, l'usage du numérique dans l'enseignement doit être encouragé et développé pour répondre à un triple défi :

- faire évoluer le face-à-face pédagogique vers une modalité plus souple et plus attractive pour l'étudiant,
- répondre au besoin de formation continue qui touche un public dont la disponibilité s'avère plus grande hors des « horaires bureaux »,
- étendre le spectre de l'offre de formation en levant certaines contraintes logistiques.

28

FORMER AUX USAGES DU NUMÉRIQUE : au même titre que l'anglais et l'expression-communication qui sont inscrits dans tous les programmes pédagogiques de DUT, la formation de premier niveau aux usages du numérique, la sensibilisation à la réglementation et aux dangers du web doivent faire l'objet d'un module de 15h inscrit dans tous les cursus de DUT.

OBJECTIF

Inscrire un module « Usages et culture du numérique dans les milieux socio-économiques » en S1 ou S2 dans tous les programmes de DUT.

29

ÊTRE UN ACTEUR RECONNU DANS LE CONSORTIUM DES UNT : IutEnLigne (IEL), créé en 2004, offre un catalogue de ressources pédagogiques unique dans le champ de l'enseignement technologique. La plateforme multimédia, l'accès libre à une banque de tests/quizz formative et sommative, le déploiement du DUT GACO à distance illustrent la dynamique de IEL au sein du réseau et dans le champ du numérique.

OBJECTIF

Consolider la place d'IEL au sein du consortium des UNT de façon à accroître sa visibilité au niveau national et international ; interagir avec le ministère de façon à ce que les associations telles l'ASSODIUT deviennent éligibles aux AAP.

30

DÉVELOPPER LA FOAD : les conditions d'encadrement des étudiants en DUT constituent un gage de réussite ; tutorat, travaux pratiques, présence obligatoire, volume horaire présentiel conséquent sont autant de dispositifs visant à former les étudiants dans les meilleures conditions. Accompagner l'étudiant vers la réussite consiste parallèlement à conduire l'étudiant vers l'autonomie. La FOAD participe à l'acquisition de cette autonomie. De plus, elle ouvre le champ des possibles pour les étudiants empêchés en introduisant souplesse et diversité dans la construction d'un parcours dédié.

OBJECTIF

Cartographier les ressources numériques pour chaque spécialité de DUT et déployer l'offre de formation du DUT à distance.

31

DÉVELOPPER LES ACTIONS RELEVANT D'UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ DANS LES FORMATIONS NUMÉRIQUES : l'ensemble des sites du réseau IUT – site internet national des IUT, sites régionaux, site propre à chaque IUT – doit respecter les règles d'accès aux personnes handicapées ; parallèlement les ressources d'IEL doivent respecter les normes d'accessibilité. L'ASSODIUT, signataire de la charte pour une meilleure prise en compte de l'accessibilité des formations numériques, s'engage à impulser une dynamique dans le réseau afin que chaque IUT fasse évoluer ses sites et ressources pédagogiques dans l'objectif de la charte.

OBJECTIF

Rendre accessible d'ici 2020 la totalité des ressources numériques IEL en respect de la norme d'accessibilité.

Encourager l'ouverture à l'international

Initialement apanage des écoles de commerce ou des formations tertiaires, l'ouverture à l'international est aujourd'hui largement répandue dans les cursus de formation tant dans le secteur tertiaire que dans le secteur secondaire : semestre à l'étranger dans les écoles d'ingénieur, mobilité encadrée via le programme Erasmus dans les cycles universitaires, toutes les formations de niveau I voire de niveau II proposent dorénavant une ouverture à l'international selon une modalité propre. Sur le territoire national, les IUT constituent les vecteurs privilégiés de promotion de l'ouverture à l'international dans les formations de niveau II voire de niveau III. Accompagner l'étudiant dans sa recherche de dispositifs lui permettant de partir à l'étranger en formation ou en stage, développer les partenariats de type DUETI/DUETE, dispenser des enseignements techniques en langue étrangère, proposer le choix entre plusieurs langues étrangères, sensibiliser à l'interculturalité sont autant d'atouts favorisant l'ouverture d'esprit de l'étudiant, son autonomie et son employabilité. Au niveau institutionnel, le modèle IUT est largement reconnu voire envié par de nombreux pays, exporter l'ingénierie pédagogique technologique des IUT participe au rayonnement universitaire français.

32

MOBILISER LES DISPOSITIFS POUR PERMETTRE À CHAQUE ÉTUDIANT DE SUIVRE UNE PÉRIODE DE FORMATION À L'ÉTRANGER : tout étudiant de DUT doit pouvoir bénéficier d'une expérience à l'international et appréhender les codes culturels d'un pays étranger à travers le stage, un semestre à l'étranger, un partenariat avec une entreprise ou une université étrangère, un projet d'étude en lien avec l'international, des enseignements de spécialité en langue étrangère, etc...

OBJECTIF

Proposer à tout étudiant d'IUT un dispositif orienté vers l'ouverture internationale durant son parcours en IUT.

33

ÉTOFFER L'OFFRE DE FORMATION DES IUT EN TERMES DE POURSUITES D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER : les partenariats avec les instituts de technologie étrangers garantissent aux étudiants une reconnaissance de leur parcours ou une double diplomation dans le cœur de compétences de la spécialité de DUT dont ils sont issus.

OBJECTIF

Développer au sein de chaque IUT le partenariat avec des universités de technologies internationales ; tout étudiant souhaitant poursuivre son cursus à l'étranger doit bénéficier au sein du réseau d'un dispositif lui ouvrant l'accès.

34

CONTRIBUER À FAIRE ÉVOLUER LA RÉGLEMENTATION DE L'APPRENTISSAGE À L'ÉTRANGER : si la mobilité sortante peut être encouragée et favorisée au niveau III (DUT), elle est plus difficile à mettre en œuvre au niveau II dans la mesure où les LP portées par les IUT à hauteur de 60% de l'offre sont souvent proposées en alternance, voire tendent à le devenir toutes. Les IUT ont pour ambition de faire évoluer la réglementation au niveau européen afin d'ouvrir le champ de l'alternance à l'international.

OBJECTIF

Contribuer à la mise en place d'un « Erasmus » de l'alternance : contrats d'apprentissage pour les étudiants étrangers, contrats d'apprentissage pour les étudiants français à l'étranger.

35

ACCROÎTRE LA MOBILITÉ ENTRANTE : actuellement le réseau des IUT accueille chaque année environ 6600 étudiants étrangers, soit moins de 5% des 150 000 étudiants suivant un cursus dispensé en IUT (116 000 en DUT, environ 30 000 en LP). Outre l'accroissement du spectre des programmes de mobilité étrangère mis en place par le réseau, la capacité d'accueil des IUT doit être augmentée pour favoriser l'accueil des étudiants étrangers. La mixité des publics en IUT s'entend en termes de diversité des filières d'origine (BG/BT), en termes de genre, en termes de néo-bacheliers et réorientés, en termes d'étudiants français et étrangers.

OBJECTIF

Ouvrir aux étudiants étrangers 10% des places en IUT ; favoriser leur accueil par la mise en place de module de FLE et l'enseignement de modules de spécialité en langue anglaise.

36

FAVORISER LA MOBILITÉ SORTANTE : mobiliser au maximum les dispositifs régionaux et nationaux, ceux des partenaires tels que les branches professionnelles, les clubs d'entreprises, les Fondations universitaires et la Fondation Nationale IUT afin d'accroître le nombre d'étudiants effectuant une partie du cursus à l'étranger et de contribuer à l'égalité des chances en réservant les aides aux étudiants les plus démunis (43% des étudiants en IUT sont boursiers).

OBJECTIF

Accompagner les IUT dans une démarche de recensement des dispositifs d'aide nationaux.

37

DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION TRANSFRONTALIÈRE : implantés sur tout le territoire, les IUT doivent profiter de leur implantation géographique sur les zones frontalières pour développer des parcours bi ou tri-nationaux.

OBJECTIF

Proposer une offre de parcours bi ou tri-nationaux adaptée aux exigences du marché du travail local

38

LUTTER CONTRE L'APPRÉHENSION DE S'EXPRIMER EN ANGLAIS : la pratique de l'anglais dans les enseignements du cœur de compétence du parcours en IUT doit d'une part faciliter l'apprentissage du vocabulaire technique dans le champ « métier », d'autre part encourager l'étudiant à vaincre son appréhension à s'exprimer en public en anglais. Loin de viser la formation de linguiste, il s'agit d'amener l'étudiant à être en capacité de comprendre et de se faire comprendre en anglais quel que soit le contexte, professionnel ou non.

OBJECTIF

Dispenser en anglais 10% des enseignements de spécialité du parcours en IUT.

39

ENCOURAGER LA PRATIQUE DES LANGUES ÉTRANGÈRES : l'anglais est inscrit dans la totalité des programmes pédagogiques nationaux. Il est toutefois regrettable que les étudiants qui ont pratiqué plusieurs langues étrangères dans leur cursus infra-bac ne puissent entretenir leurs connaissances et la pratique d'autres langues étrangères que l'anglais. Proposer l'enseignement d'une langue étrangère autre que l'anglais dans les modules optionnels des parcours de S3/S4 permettra d'entretenir le niveau des étudiants multilingues ou d'initier d'autres étudiants à une nouvelle langue étrangère.

OBJECTIF

Proposer en option un module de langue étrangère autre que l'anglais – éventuellement en FOAD – dans tous les parcours de DUT.

40

ASSEOIR LA POSITION DES IUT DANS LA FRANCOPHONIE : constituer un réseau d'IUT francophones et répondre aux appels d'offre AUF.

OBJECTIF

Établir des conventions de partenariat avec les différents IUT francophones pour construire un réseau international.

41

PROMOUVOIR NOS PRATIQUES PÉDAGOGIQUES À L'ÉTRANGER : soutenir le réseau pour répondre aux appels d'offre européen contribuera à « exporter » et mettre en visibilité l'expertise des IUT dans l'enseignement de la technologie.

OBJECTIF

Inviter les partenaires internationaux des IUT aux manifestations du réseau des IUT.

42

DÉVELOPPER LES LIENS IUT-ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL : développer des projets tutorés en lien avec des entreprises multinationales, voire étrangères, favorisera la visibilité du réseau à l'international et l'attractivité des IUT pour des étudiants étrangers. Tisser un réseau d'entreprises d'accueil pour les étudiants souhaitant effectuer leur stage à l'étranger contribuera également à faciliter la mobilité sortante.

OBJECTIF

Construire des partenariats avec les chambres de commerce et d'industrie françaises établies à l'étranger.

Asseoir la place des IUT dans la recherche universitaire

Si les conditions d'exercice de l'activité de recherche sont différentes dans les IUT de par l'implantation de ceux-ci parfois éloignée des grands pôles de recherche et de par l'investissement pédagogique que sous-tendent les nombreux travaux pratiques dispensés en IUT, le niveau de la recherche des 5994 enseignants-chercheurs en IUT est reconnu et comparable à celui des autres composantes universitaires. Les IUT revendiquent leur rattachement universitaire et sont des acteurs de la recherche tant fondamentale qu'appliquée ; ils contribuent particulièrement à la diffusion de la recherche dans les territoires et au transfert de technologie. La recherche en IUT doit être encouragée en termes de conditions d'exercice, de moyens et de partenariat avec les laboratoires.

43

SOUTENIR L'ENGAGEMENT DANS LA RECHERCHE DES E-C : si la mission de tout enseignant-chercheur est par essence double, celle des enseignants-chercheurs exerçant en IUT est parfois triple car leur est demandé en sus de leur engagement dans la pédagogie et la recherche, un fort investissement dans les tâches administratives. La dimension parfois réduite des équipes pédagogiques induit une répartition des tâches entre tous. Les directeurs et l'ensemble des enseignants et enseignants-chercheurs s'engagent à faciliter l'activité recherche des E-C en organisant les services de ceux-ci de façon à garantir les meilleures conditions d'exercice de leurs missions.

OBJECTIF

Inciter les directions d'IUT à utiliser tous les leviers disponibles, organisationnels ou financiers (décharges aux nouvellement nommés, crédits d'installation, etc.) pour accompagner la carrière des E-C et encourager leur retour à la recherche après prise de responsabilités.

44

ACCOMPAGNER LA CARRIÈRE DES E-C EN IUT : les directeurs d'IUT s'engagent à soutenir les demandes de CRCT ou les demandes de délégation/détachement temporaires dans les laboratoires afin de garantir aux E-C qui se sont investis dans le fonctionnement de la structure IUT un retour vers la recherche dans des conditions favorables.

OBJECTIF

Soutenir les demandes de CRCT des E-C en IUT.

45

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE STRUCTURES DE RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRES : les IUT, de par leur structure regroupant des formations dans des champs disciplinaires tertiaires et secondaires, sont des lieux de convergence « multi-CNU » propices aux synergies. Soutenir les projets fédérateurs transdisciplinaires et valoriser le positionnement non exclusivement monothématique des E-C auprès des directeurs de laboratoire mais aussi auprès du CNU contribuera à encourager les E-C à s'investir dans ce type de projets.

OBJECTIF

Constituer une cartographie des ressources recherche, humaines et matérielles, à l'échelle du réseau pour favoriser les collaborations inter-IUT et stimuler l'émergence de thématiques transdisciplinaires.

46

SOUTENIR LES UNITÉS DE RECHERCHE HÉBERGÉES DANS LES IUT : l'implantation géographique des IUT parfois éloignés des métropoles peut s'avérer problématique dans le cadre de la politique centralisée des activités de recherche au sein des grands laboratoires. Les directeurs d'IUT s'engagent à soutenir les unités de recherche en mettant à disposition des locaux au sein de l'IUT, en assumant les frais de fonctionnement associés, en contractant si possible un partenariat avec les laboratoires de recherche pour partager les frais de déplacement, en mettant à disposition les outils numériques (matériel de visio-conférence par exemple) facilitant les liens avec la communauté des enseignants-chercheurs.

OBJECTIF

Promouvoir dans chaque IUT le fonctionnement d'une « commission recherche » qui contribue à une politique active de soutien à la recherche par l'IUT.

47

SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS À LA RECHERCHE : si les programmes pédagogiques des DUT ne comprennent pas de module « Initiation à la recherche » comme en Licence générale, le lien à la recherche doit être préservé. La visite de laboratoires de recherche, la mise en œuvre de travaux pratiques dans des laboratoires, l'encouragement auprès des étudiants à assister à des soutenances de thèse, le développement d'une animation scientifique dans les IUT par le biais de conférences dispensées par des E-C, le recours à des doctorants pour enseigner, la présentation des services de R&D des entreprises sont autant de pistes que doivent exploiter les enseignants, que doivent promouvoir les partenaires socio-économiques, que doivent encourager les directeurs d'IUT et chefs de département pour faire découvrir le « monde de la recherche » aux jeunes étudiants.

OBJECTIF

Recenser et diffuser les actions qui fortifient le lien enseignement-recherche en IUT.

Améliorer la visibilité et consolider le réseau des IUT

La modification du paysage universitaire en 50 ans, la transformation depuis la LRU de la relation entre les IUT et les universités ont bouleversé la place des IUT dans leur écosystème. Si le réseau des IUT demeure très dynamique, il n'en reste pas moins que sa densité, la finesse de son maillage ne permettent pas à tous les interlocuteurs des IUT une appréhension aisée du « modèle IUT ». La promotion d'un enseignement universitaire de technologie passe aussi par une image renforcée et mieux construite afin de garantir une forte cohésion nationale.

48

METTRE EN PLACE UNE CHARTE D'ENGAGEMENT POUR FÉDÉRER LE RÉSEAU DES IUT ET ASSURER LE RAYONNEMENT D'UN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE UNIVERSITAIRE : la notion de réseau national exige un engagement de chaque IUT : production et partage de données, participation à des événements, représentation à l'international, etc. Le maintien d'une cohérence nationale dans un cadre où le local et le régional prennent une place grandissante doit s'accompagner d'une clarification de l'engagement de chaque IUT dans le réseau.

OBJECTIF

Construire une charte de participation clarifiant les modalités d'engagement des IUT dans le réseau.

49

PROMOUVOIR LA FONDATION NATIONALE IUT ET ÉTENDRE SON RAYON D'ACTION : complémentaire des dispositifs existants de soutien et de valorisation des IUT, la Fondation Nationale IUT se pose comme un outil favorisant la cohésion du réseau et le développement d'actions en faveur des étudiants. La synergie entre le réseau des IUT, le réseau des anciens étudiants et la Fondation doit contribuer à sa mise en visibilité, facteur de mobilisation des grands groupes, des donateurs, des défenseurs et promoteurs du système IUT.

OBJECTIF

Créer une synergie au niveau local et national pour donner à la Fondation Nationale IUT les moyens de répondre à son ambition en termes de rayonnement et de soutien aux étudiants.

50

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ RÉGIONALE EN S'ADAPTANT AUX NOUVEAUX FORMATS DES RÉGIONS ET DES UNIVERSITÉS : le réseau national des IUT s'appuie sur une déclinaison régionale anachronique depuis l'émergence des COMUE et des nouvelles régions. La mise en conformité des structures régionales sous forme d'associations régionales, de fédération, d'institut fédératif, doit permettre aux acteurs locaux d'identifier la structure interlocutrice et actrice dans les cadres nouveaux que sont les COMUE, universités fusionnées et régions.

OBJECTIF

Établir une cartographie des différentes structures au périmètre des nouveaux découpages universitaires et régionaux.
